



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un et le 6 du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

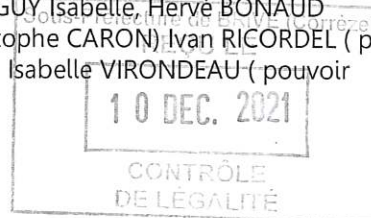
Membres votants : 14

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Stéphanie CISCARD, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, TRONCHE Alexandre, Dominique DEVILLERS, SEGUY Isabelle, Hervé BONAUD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Murielle GENTE (pouvoir Christophe CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir Stéphane LARCIER) Emmanuelle DUPUY (pouvoir Nicolas TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Stéphanie CISCARD) Marie-Laure LEGER

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 18 SEPTEMBRE 2021



DELIBERATION N° 2021.56 Décision modificative n° 2 budget général

Monsieur le Maire présente le réajustement de crédits nécessaire à l'article 673.
Le conseil municipal, à l'unanimité valide à l'unanimité le virement de crédits qui suit :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Dépenses imprévues	022		500,00			
Titres annulés (sur exercices antérieurs)				673		500,00
Fonctionnement dépenses			500,00			500,00
		Solde	0.00			

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christophe CARON

Suffrages exprimés :

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0